

Le Grillon



Message de M. Pierre-André Burnier, Syndic

Notre population rajeunit et le village accueille de plus en plus de familles.

Après quelques années dans un contexte difficile, avec toutes les incertitudes liées à notre avenir socio-économique, suite aussi aux nouvelles contraintes de la Lex Weber et de la LAT, nous constatons aujourd'hui avec grand plaisir que la politique familiale et la vocation touristique axée sur les familles portent leurs fruits.

Entre 2011 et 2017, la population des 1 à 16 ans a passé de 197 à 215 habitants. Notre garderie enregistre des taux de fréquentation plus que satisfaisants et nous constatons avec plaisir que plusieurs bâtiments du village ont été rachetés par des jeunes couples ou familles s'installant pour y fonder leur foyer.

C'est un contexte plus que réjouissant et nous pouvons être fiers de la qualité de vie que nous pouvons offrir à ces familles avec un environnement naturel, paisible, loin des tumultes urbains mais offrant malgré tout les services publics attendus par de jeunes parents ainsi qu'une large palette d'activités gratuites pour les enfants. N'oublions pas aussi nos diverses sociétés locales qui permettent aux enfants d'apprendre la musique ou de pratiquer des sports en communauté.

Nous souhaitons dès lors bienvenue à ces nouvelles familles, honorés de leur choix et heureux que le village retentisse du rire joyeux de tous ces enfants !

Toute la Municipalité se joint à moi pour vous souhaiter de magnifiques fêtes de fin d'année et une année 2018 qui vous comble.



Fondation Ateliers forêts de montagne

Depuis maintenant 4 ans, nous avons la chance de pouvoir collaborer avec la Fondation des Ateliers forêts de montagne pour des activités bénévoles dans les domaines et forêts communaux.

Cette fondation d'utilité publique, constituée en 2007 a son siège dans les Grisons. Elle a pour but de favoriser la conservation, l'entretien, la protection de la forêt et du paysage rural des régions de montagne, notamment par des interventions d'entretien et de régénération et par la sensibilisation du public aux intérêts de la forêt

Des forestiers amateurs travaillent bénévolement dans la forêt de montagne. Ils y sont supervisés par des professionnels et découvrent ainsi les réalités et la complexité de la forêt de montagne. Par leurs interventions, les bénévoles contribuent activement à la conservation des multiples fonctions protectrices de la forêt de montagne, ce qui développe une conscience écologique personnelle.

Sommaire

- | | |
|-----|---|
| 1-2 | Billet du Syndic – Fondation AFM – Route des Renards – Projet de la Losse |
| 3-4 | Gryon en fêtes – Annonces d'arrivée – dépôts de plaintes – état-civil – en bref |
| 5-6 | Fox Mountain bike club – ski de fond |
| 7-8 | Nouvelles du tourisme Mémento hiver 2017-2018 |

Nous avons accueilli à Gryon des grands élèves de Suisse allemande et de Genève, encadrés par leurs professeurs et des professionnels de la fondation mais aussi par nos employés communaux. Des stages d'activités bénévoles peuvent aussi être proposés à des sociétés pour leurs collaborateurs.

La Commune doit participer aux frais d'intendance uniquement, les participants étant bénévoles.



Depuis 2014, ces jeunes ont notamment effectué les interventions suivantes : entretien du sentier des Raies avec nouvelles pontilles ou cunettes d'évacuation des eaux, coupes de verres sur divers pâturages, sentier de Sorepont, passerelles du sentier de la Mérenne en-dessous des Chaux, le sentier des Crêtes sur Taveyenne ou encore une coupe sylvicole d'éclaircissement sur la route de Sodoleuvre dont les bois serviront à construire un couvert en bois-rond.

Route des Renards

La mise à l'enquête pour l'élargissement, la sécurisation et la création d'un trottoir franchissable à la route des Renards a abouti avec le dépôt de 8 oppositions qui ont toutes été retirées suite à des séances de conciliation avec les riverains.

Ces derniers se sont majoritairement plaints de la vitesse excessive des véhicules et des nuisances sonores de la zone artisanale.

La route des Renards ne remplissant pas les critères légaux permettant de légaliser une zone limitée à 30 km/h, la Municipalité a décidé de mettre en place des mesures physiques permettant de contenir la vitesse, tels que des potelets ou îlots routiers, ce qui a permis de rassurer quelque peu les riverains. Ces ralentisseurs ne seront toutefois mis en place qu'en dehors de la période hivernale, afin de ne pas entraver le service de déneigement.

Concernant le bruit, nous nous sommes engagés à sensibiliser les entreprises occupant une aire de dépôt de la zone artisanale afin d'éviter autant que possible les nuisances sonores, qu'elles respectent les horaires du règlement de police et limitent au maximum les trajets avec des engins de chantier. Nous faisons dès lors aussi appel à tous les gryonnais se rendant à la déchetterie afin qu'ils prennent conscience de ce que vivent les riverains et circulent dans le respect de ce quartier résidentiel.

Le conseil communal est appelé à se prononcer sur le crédit de construction en décembre 2017 et les travaux sont prévus sur deux saisons estivales en 2018 et 2019.

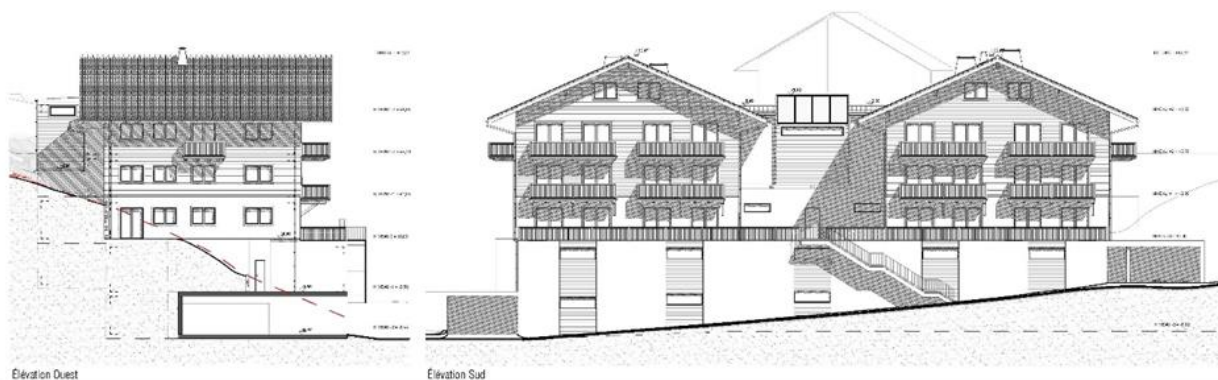
Durant ces deux étés, la déchetterie actuelle sera inaccessible et déplacée au parking des Châbles, sur la route de Solalex. Nous vous remercions de votre compréhension face à ce changement et aux désagréments qu'il pourra entraîner. Les horaires resteront identiques.

Pour les usagers réguliers de la Route des Renards, une déviation provisoire sera mise en place par le chemin de Plan Paquier, avec feux de signalisation.

Parking et locatif de la Losse

Le conseil communal a accordé le crédit nécessaire et les autorisations de constituer des droits de superficie pour la réalisation d'un parking public et de deux immeubles locatifs à la Losse.

Devant la pénurie récurrente de logements à Gryon, la Municipalité a lancé depuis plusieurs



années le projet de réaliser des appartements qui seront offerts à la location à des prix raisonnables, mais non subventionnés.

Le plan partiel d'affectation de la Losse a été légalisé en 2014 et il permet la construction d'un garage de 54 places sur deux niveaux, puis de deux corps de bâtiments totalisant 14 appartements, dont deux pour des personnes à mobilité réduite. Il y aura aussi 8 appartements de 3 pièces et 4 de 4 pièces.

La commune restera à terme propriétaire du parking dont les places seront louées aux occupants de l'immeuble mais aussi à d'autres privés du village et des environs, permettant ainsi de pallier au manque important de places de parc au Village.

La partie immeuble sera construite et restera propriété de la coopérative Cité Derrière qui en assurera la gestion totale, la commune lui cédant un droit de superficie de 90 ans. C'est à elle que les demandes de renseignement pour les futures locations devront être adressées en temps voulu.

La mise à l'enquête du projet interviendra dans le courant de cet hiver avec, si possible, un début des travaux projetés au printemps prochain, pour deux ans.

Des perturbations de trafic seront inévitables à la rue du Village et nous vous remercions d'ores et déjà de votre compréhension durant cette phase de travaux. Il faudra aussi tenir compte du fait que les places de parc actuelles à la Losse ne seront plus disponibles pour les habitués.

Gryon en fêtes

N

ous sommes heureux de pouvoir annoncer que la deuxième édition des **Rencontres folkloriques**

sera à nouveau organisée par les commerçants de Gryon et la Maison du Tourisme.

Comme en 2016, la rue du village sera couverte et la circulation bloquée pour la durée de la manifestation qui se tiendra du 13 au 15 juillet 2018. Réservez la date !

En 2019, une manifestation d'envergure viendra marquer les **150 ans de la chanson de la Mi-Été de Taveyanne** de Juste Olivier. Un comité ad-hoc, auquel sera bien entendu associée la société de Jeunesse, sera constitué sous peu afin de prévoir une fête digne des Tâtchis ! Ne manquez sous aucun prétexte le 1^{er} dimanche d'août 2019 à Taveyanne.

De nombreux bénévoles seront recherchés pour permettre la mise sur pied de ces manifestations et nous comptons sur votre engagement, chaque petit coup de main étant précieux.

Annonces d'arrivée à l'office de la population

Nous pensons important de rappeler quelques notions de la Loi sur le contrôle des habitants qui sont souvent oubliées par les administrés et les propriétaires, à savoir :

- quiconque réside plus de trois mois consécutifs dans une commune du Canton est tenu d'y annoncer son arrivée. Lorsqu'un séjour de plus de 3 mois est d'emblée prévisible, l'annonce aura lieu dans les 8 jours qui suivent l'arrivée.

- celui qui loge des tiers contre rémunération est tenu d'annoncer immédiatement leurs arrivées et leurs départs au moyen des formules mises à sa disposition. Les propriétaires d'immeubles ou leurs mandataires (régies) sont tenus d'annoncer sans délai mais au plus tard dans les 15 jours, au bureau communal, chaque entrée et chaque sortie des locataires, y compris les déménagements dans le même immeuble.

- les propriétaires, les logeurs et les régies devront communiquer gratuitement aux communes qui en font la demande expresse les informations personnelles concernant les locataires ou les personnes habitant dans leur ménage qui ne s'acquittent pas de leur devoir de s'annoncer.

Vous trouverez sur le site www.gryon.ch – officiel – administration les formulaires d'annonces adéquats

Dépôts de plainte

La gendarmerie vaudoise tient à rappeler les éléments suivants concernant les dépôts de plainte.

L'annonce de vol ou de perte d'un objet peut être faite dans n'importe quel poste de police ou de gendarmerie, auprès du poste mobile lors de son passage dans la commune ainsi que par internet.

Par contre, pour que le mobile ou le cycle soient ensuite signalés et recherchés, il est impératif de fournir tous les éléments, dont les numéros propres à chaque objet, faute de quoi il ne pourra pas être établi que le plaignant en est réellement le propriétaire par la suite.

Pour les mobiles, il convient de fournir le numéro IMEI (15 chiffres en général que l'on trouve en appelant le numéro *#06# ou sur la facture d'achat), la marque, la couleur, et dans

la mesure du possible, la facture et le nom de l'assurance qui couvrirait le vol.

Pour le vol d'un cycle doivent être indiqués le numéro du cadre, la marque, le type, la couleur, la date d'achat, la valeur à neuf et dans la mesure du possible la facture et le nom de l'assurance qui couvrirait le vol.

Il est aussi possible de déposer plainte en ligne par le site de cantonal www.vd.ch pour des vols simples, dommages à la propriété ou sur des véhicules, vol ou perte de documents d'identité. Le formulaire doit ensuite être imprimé et validé dans un poste de gendarmerie ou de police.

ETAT CIVIL



La population augmente chaque année et des habitants s'unissent par le mariage. Nous avons souhaité les citer ci-dessous tout en formulant nos meilleurs vœux de bonheur et de santé à chacun.

Naissances

<i>Bland Tobias</i>	<i>Rey Timéo</i>
<i>Croset Marie</i>	<i>Rudaz Elioth</i>
<i>Cuchet Alyssa</i>	<i>Silva Collomb Julia</i>
<i>Giraud Hayden</i>	<i>Williams Aneirin</i>
<i>Hauser Elyna</i>	<i>Zaiem Zacharia</i>
<i>Moore Theo</i>	

Mariages

André Patrick et Lê Marie-Rose
Blatti Joris et Savioz Agnès
Hauser Frédéric et Marrone Natascha
Jaggi Robert et Vauthey Katia
Normand Pierre-Louis et Richard Danielle

EN BREF

➤ **Déchets** : nous rappelons que la commune offre 50 sacs officiels pour déchets de 35 litres par année durant les deux premières années de tout nouveau-né. Merci aux parents de passer les retirer à la Maison de commune.

➤ L'inauguration des travaux de rénovation et d'assainissement ont eu lieu à la **salle de paroisse**. Cette belle rénovation a été prise en charge par l'Etat et la Commune mais aussi grâce à des dons de personnes désirant rester anonymes mais que nous remercions vivement. Nous exprimons aussi notre vive reconnaissance à Mme Marie Sirot, Présidente de l'association des concerts classiques, qui a offert un nouveau piano pour cette salle communautaire.

➤ La toiture du chalet de l'amodiatiaire à Taveyanne a été totalement rénovée et la couverture en tavillons refaite selon le savoir-faire de spécialistes. A cette occasion et pour encourager la sauvegarde de ce mode de couverture, nous avons pu compter sur une subvention bienvenue du **Fonds suisse pour le paysage**.



➤ La borne pour rechargement des véhicules électriques a été installée derrière la gare de la Barboleuse et sera mise en service avant la fin de l'année. L'usage des deux places de parc est strictement réservé aux besoins des véhicules adaptés. Par ailleurs et afin de conserver quelques places disponibles pour les commerces lors des grosses journées de fréquentation du domaine skiable, les autres places de cette rangée seront limitées à un temps de stationnement d'une heure.

Fox Mountain Bike club

M

1ère saison positive pour le renouveau du Fox Mountain Bike Club!!!

Nos talus sont blancs et l'heure du 1er bilan a sonné pour le nouveau comité du FMBC !

Pour rappel, le Bike Club de Gryon a été créé il y a 10 ans et en 2017, il a été remanié et agrandi pour donner plus d'encadrement et de dynamisme aux adeptes du VTT de la région! Un comité à 3 avait alors été élu (Ysaline Van Kampen comme caissière, Stieven Buelens comme secrétaire et Alexandre Chavannes comme président).

Etant donné les nouvelles inscriptions au club et la demande croissante, un comité à 5 a été élu lors de notre Assemblée Générale du 3 novembre. Marc Gallmann et Frederique Seeholzer ont respectivement été élus chef technique et responsable média.

Cette nouvelle équipe tire donc un bilan positif de cette reprise avec plus d'adhérents et un nombre accru de participants aux sorties du lundi (adultes). La grande sortie de l'année à Verbier s'est très bien passée et tout le monde a eu un grand plaisir à découvrir les pistes bagnardes. Encore une note spéciale pour le week end du Bike Test qui s'est super bien déroulé ! C'est un événement qui nous tient à coeur. Nous prenons chaque année beaucoup de plaisir à tenir le bar et à donner un coup de main à l'organisation menée de main de maître par Thomas Fiechter.

Merci encore à tous les membres qui ont donné de leur temps tout au long du week end. Notez déjà dans vos agendas que nous comptons sur vous l'année prochaine pour fêter les 10 ans du Bike Test le week end du 28 au 30 septembre 2018 !

Pour l'hiver, ne manquez pas le Grand Prix de la St Sylvestre. Vous pouvez obtenir les informations sur la page facebook (GP de la St-Sylvestre) ou directement à l'office du tourisme de Villars.

Nous comptons organiser des sorties en FatBike au cours de l'hiver. Un programme sera mis à jour sur notre nouveau site internet que nous vous invitons à visiter :

www.foxmountainbikeclub.com

Sur notre site, vous aurez toutes les informations nécessaires pour les différentes sorties, les tarifs, les courses, les week end famille, les coups de balais au bike park, etc... Vous pourrez aussi vous connecter sur notre shop online pour commander : Casquette (25frs), veste à capuche (45frs), hoodie (39frs) et tshirt sur demande.

Pour la saison prochaine, les cotisations restent les mêmes. Par contre, sachant que le FMBC, paye les inscriptions des membres aux courses chronométrées (Grand Raid, 24h de Finale, Chablatz) nous demanderons une participation de 70frs en plus de la cotisation normale pour les personnes intéressées à ces courses.

Comme vous lisez, le nouveau comité est à fond, motivé et rempli de beaux objectifs pour la saison prochaine et nous espérons que vous aussi !

La date de l'AG du printemps vous sera communiquée au plus vite via notre site ou notre page Facebook : Fox Mountain Bike Club. Nous vous souhaitons d'ores et déjà une belle saison d'hiver et rendez vous au Printemps pour de belles aventures !

Contact : info@foxmountainbikeclub.com



Ski de fond

La saison de ski est arrivée. Dans notre station la pratique du ski de fond est une activité à encourager. Le site de Coufin et celui de Cergnement-Solalex sont parmi les plus beaux des Alpes.

La Commune, en charge de l'entretien des pistes de fond de Cergnement-Solalex, tient à vous informer de quelques renseignements et

recommandations utiles à la bonne pratique de ce sport.

Avec l'engouement du skating depuis plus de 15 ans, les pistes de ski de fond sont damées en deux parties distinctes. Une partie composée d'une ou de deux traces linéaires pour la pratique du ski de fond de style classique et l'autre parallèle à celle-ci, vierge de traces pour la pratique du skating.

Ce n'est pas parce que cette partie est vierge qu'elle est utilisable par les promeneurs ou adeptes des raquettes à neige. Les fausses traces occasionnées par ces activités rendent la piste impraticable au skating, surtout lorsque le gel durcit ces fausses traces.

C'est pour cette raison que les adeptes de la promenade doivent emprunter la partie qui leur est réservée entre Cergnement et Solalex et qu'aux entrées du site de Coufin des barrières ont été posées, réservant cet endroit exclusivement à la pratique du ski de fond. Sur l'ensemble des pistes de ski de fond, les chiens sont également interdits.

D'autres pistes sont spécialement réservées aux raquettes et aux promeneurs.

A titre de soutien, les fondeurs sont invités à s'acquitter d'une carte d'accès aux pistes de fond. Une cabane sera installée à Coufin pour le contrôle et la vente de celles-ci. Les Offices du Tourisme, la Buvette de Cergnement et les magasins de sport sont aussi des points de vente de ces cartes.

Prix de vente :

CHF 140.-- pour toute la Suisse, valable toute la saison

CHF 80.-- pour les Alpes (sauf vallée de Conche/VS, et le Jura)

CHF 40.-- pour une semaine ou CHF 12.-- la journée.

La préparation et l'entretien des pistes génèrent des coûts importants, avec plus de 600 heures de machine par saison pour le site du Col de la Croix-Coufin et 300 heures pour Cergnement-Solalex.

La commune vous remercie de votre participation, de votre compréhension, et vous souhaite une bonne pratique de votre sport favori.



NOUVELLES DU TOURISME



Le plateau de Fricence fait peau neuve avec un projet avant-gardiste et durable.

L'Alpe des Chaux, nichée dans les hauteurs de Gryon, représente pour notre commune un réel atout touristique, de par sa situation privilégiée, son originalité architecturale et l'impact paysager discret de ses lotissements.

Depuis quelques années, dans le but de dynamiser le tourisme, la commune de Gryon et Gryon Sports & Loisirs, associés aux partenaires locaux, tels que Paragon Sports, la SAS Alpe des Chaux ainsi que les hébergeurs et les restaurateurs, développent régulièrement de nouvelles animations et dynamisent les infrastructures actuelles :

- Réseau d'enneigement mécanique sur la piste des Fracherets et à Fricence
- Ligne de bus navette
- Parcours de randonnées pédestres estivaux et hivernaux
- Parcours raquettes
- Ski de fond à Fricence
- Parcours VTT

Le développement le plus marquant est axé sur le plateau de Fricence. Depuis la reprise des installations en 2004, de nombreuses améliorations ont déjà été effectuées sur le site :

- Gratuité d'accès et amélioration des périodes d'ouverture et de la sécurité
- Installation d'éclairage pour les pistes de ski et luge
- Développement de l'offre qualitative luge
- Création d'une zone ski avec remise à niveau du téléski
- Création d'une buvette

- Installation d'un petit carrousel à Fricence en hiver
- Aménagement d'une zone de glisse alternative en saison (bouées, snow scoot...)

Cet automne, tout le monde aura remarqué les bulldozers à Fricence... Suite à la validation du projet par le Conseil Communal, une refonte complète de cette zone de loisirs a été effectuée, avec le démantèlement des installations de remontées anciennes.

Un tapis roulant d'environ 160m a été aménagé à l'emplacement de l'ancien téléski, avec en première Suisse, une couverture en bois, genre « Pont de Lucerne », pour apporter un plus à l'installation et diminuer l'impact paysager négatif. La zone d'arrivée a été rehaussée, pour permettre une pente douce et régulière qui passera derrière le restaurant. Ainsi, le site disposera de deux véritables pistes de ski et de luge pour débutant, et d'un jardin des neiges. A la place de l'ancienne piste de ski, une zone pour les lugeurs et skieurs plus avancés sera également aménagée, alors que la zone aval du tapis sera réservée aux activités de glisse alternative.



Les tennis de Fricence nécessitant une reconstruction complète, le terrain ayant avec le temps bougé, il a été renoncé à refaire un radier et investir une somme importante à la reconstruction de ces courts (et doubler une installation qui vient d'être remise à neuf à Barboleuse). De ce fait et dans une vision écologique, l'option de creuser et prendre les matériaux nécessaires à l'aménagement hivernal a été privilégiée aux allées et venues de centaines de camions de chantier livrant de la terre.

Ainsi, un plan d'eau récréatif sera aménagé dès l'été prochain, avec une large zone peu profonde, dédiée aux plus petits. Une petite grève en gravier bordera ce plan d'eau, et une zone pique-nique sera également aménagée. Le plan d'eau sera équipé d'un système de régénération naturelle, avec une zone de plantation et de filtrage, toujours dans un souci de respect de l'environnement et de durabilité. A terme, le bassin principal pourra servir de tampon pour l'eau du petit réseau d'enneigement du site.

Ces nouvelles infrastructures dynamiseront grandement le plateau de Fricence, tout en améliorant l'aspect paysager, apportant une offre supplémentaire pour les beaux jours, valeur ajoutée certaine pour notre station. Gryon Sports et Loisirs se chargera de développer par la suite des thématiques d'activités douces sur le site, liées à l'agrotourisme, à la nature et au bien-être. A suivre...

Augmentation des courses hivernales du bus navette

Fort de son succès durant la saison hivernale, le bus navette, qui circule entre le village, Barboleuse et l'Alpe des Chaux, verra le nombre de courses entre Barboleuse et Fricence doublées les weekends et en période de vacances.

Un second véhicule a été acquis pour permettre de renforcer l'exploitation.

Reflets des principales activités hivernales

Tous les dimanches Curling à la patinoire de Gryon (sur réservation)
Season Sundays au Harambee Café

Tous les mardis Initiation ou pratique du biathlon à Cernement

Les mercredis (sans réservation)
Skijöring à Cernement

Les mardis du 26.12 au 20.02
Visite des canons à neige

Les jeudis Jam Session Harambee

Les vendredis et samedis du 12.1 au 17.3

Rando-fondue en raquette
À Solalex

Tous les vendredis Baptême en parapente à ski aux Chaux

Toute la saison Exposition d'artisanat à la Maison du Tourisme

Durant les vacances Noël, Relâches et Pâques
Skijöring, équitation sur neige et balades en traîneau à chiens à Cernement

MEMENTO :

1 au 24.12.2017	Fenêtres de l'Avent au village de Gryon
15 déc. 2017	Petit marché de Noël au village
15 déc. 2017	Soirée folklorique à la Grande salle
16 déc. 2017	Ouverture de la saison nordique
20 déc. 2017	Spectacle de Noël des Ecoles de Gryon au village
24 déc. 2017	Festivités et visite du Père Noël au village de Gryon- Messe et veillée de Noël à Gryon
27 déc. 2017	Pièce de théâtre humoristique « 4 étoiles » à la Grande Salle
30 déc.2017	Loto des sociétés locales de Gryon
1 ^{er} janvier 2017	Fête du Nouvel-An de l'association des propriétaires de résidences secondaires de Villars-Gryon et concert itinérant de la fanfare
4 janvier 2018	Soirée ski et luge à Fricence avec animation de l'ESS et « bob cross »
5 janvier 2018	Concert Classique de l'An au temple de Gryon <i>Hommage à Prévert avec Brigitte BALLEYS</i>
6 janvier 2018	Tournée aux Saucisses de la Jeunesse
13 janvier 2018	Repas aux saucisses de la Jeunesse
20 janvier 2018	Concert de Guggenmusik à la patinoire de Barboleuse
9 – 10 fév.2018	Harambee Rock'n'Trad –
8 au 11 fév. 2018	Courses de chiens de traîneaux à Fricence, championnat d'Europe.
10 fév. 2018	Soirée des mushers et concert de blues-Rock à Fricence avec Blues Spirit Band
10 fév. - 3 mars	Snow Tubing à Fricence
13-20 et 27 fév.	Fondue et descente aux flambeaux aux Chaux
15-22 fév.1mars	Soirée ski et luge à Fricence avec animation de l'ESS et « bob cross »
17-18 fév. +	Après-ski de la Jeunesse de Gryon
24-25 fév.	Aux Chaux
17 fév. 2018	Fête du Carnaval des enfants en musique à la patinoire de Gryon
10-11 mars 2018	Téléfest, la grande fête du télémark
24 mars 2018	Gala de patinage à Barboleuse
30 mars 2018	Jeux de Pâques à Barboleuse
7 avril 2018	Concert Tribute Rock de fin de Saison à Barboleuse et grand déstockage d'articles de sport
14 avril 2018	Après-ski des vignerons à Barboleuse
1er avril 2018	Concert Classique de Pâques à Gryon
19 mai 2018	Concert Annuel de la Fanfare de Gryon